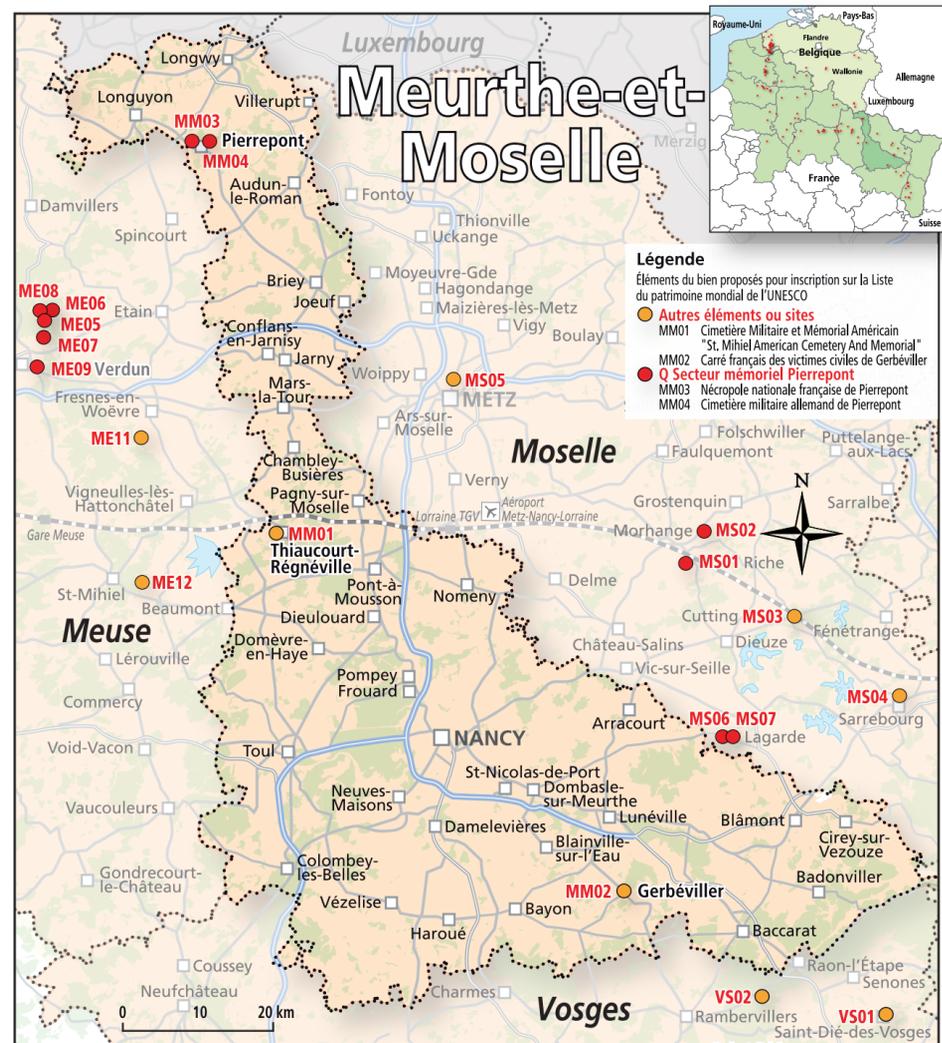


Secteurs mémoriels et sites meurthe-et-mosellans proposés



Ce dossier de candidature transnational propose à l'inscription 139 sites répartis en Flandre, en Wallonie et en France. L'association « Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre » porte ce projet de candidature et réunit 13 départements du front. Le Département de la Meurthe et Moselle en est membre depuis 2011 et aspire à obtenir l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO de trois sites funéraires et mémoriels du premier conflit mondial.

Le label patrimoine mondial est attribué par l'UNESCO à des lieux ou des biens possédant une Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) c'est-à-dire sans équivalent dans le monde et dignes d'intérêt pour l'humanité toute entière transmis aux générations futures. Ce dossier sera examiné par le Comité du patrimoine mondial en juillet 2018.

Frontalier de la Belgique et de la Moselle alors annexée (1870-1918), et situé entre la Meuse et les Vosges, le département de la Meurthe-et-Moselle, en août et septembre 1914 devient le théâtre, dans un triangle Longuyon-Longwy-Audun-le-Roman, des combats de la bataille des frontières, de la retraite française avec les défaites de Morhange et Sarrebourg, et des combats du Grand Couronné devant Nancy et de ceux de la Trouée de Charmes au sud de Lunéville. Le département voit, enfin, de violents combats en Woëvre méridionale avec la formation du Saillant de Saint-Mihiel. Dans l'ensemble de ces zones, les populations civiles sont touchées et de nombreux villages sont détruits.

La guerre de mouvement terminée, le positionnement du front divise alors le département en une zone nord et est occupée - un quart des communes de Meurthe-et-Moselle - et une zone de combats s'étendant de Seicheprey, en Woëvre, à Angomont, près de la vallée vosgienne de la Plaine. Sur ce front, pendant quatre ans, les ordres et les communiqués désignent les combats de Flirey (Bois de la Sonnard et de Mort-Mare), du Bois-le-Prêtre, du Xon, ceux du secteur de la Seille, de la forêt de Parroy, d'Emberménil, de Leintrey, de Reillon, et ceux du col de La Chapelotte.

Au départ du plateau de Malzéville, de nombreux raids français de bombardements sont menés vers l'Allemagne, particulièrement en 1915, année où les bombardements allemands s'intensifient sur Pont-à-Mousson, Nancy et Lunéville, touchant mortellement leur population civile.

Le front Meurthe-et-Moselle considéré comme calme accueille de nombreux régiments au repos en 1916 et 1917.

Fin 1917, dans le Tulois et le Lunévillois, l'espace départemental connaît le vaste déploiement américain dont, en septembre 1918, les divisions participent entre Seicheprey et Pont-à-Mousson, à la réduction du Saillant de Saint-Mihiel ; la même année, basée au sud de Nancy, l'Independent Force, une unité aérienne britannique, est positionnée en regard de l'Allemagne.

Les sites funéraires proposés témoignent de la position de territoire frontière de ce département français en 1914, de l'histoire d'un territoire pour son tiers occupé et traversé par le front de 1914 à 1918.

Le cimetière militaire et mémorial américain "St. Mihiel American Cemetery and Memorial"

Cet ensemble funéraire et mémoriel présente une dimension internationale indéniable avec son monument emblématique et sa scénographie. Ses dimensions architecturale et esthétique sont propres aux États-Unis. Il souligne la présence américaine sur le front occidental, en particulier sur le Saillant de Saint-Mihiel (1914-1918).

Cet élément du bien possède une valeur funéraire et immatérielle notoire : il participe à la notion de mort dite « de masse » appliquée aux soldats américains et incarne une double dimension funéraire et mémorielle pour les combattants inhumés et disparus.

Ses qualités paysagères et horticoles remarquables, comme son implantation dans le contexte historique, en font un élément majeur. De l'arrière du péristyle on aperçoit le mémorial américain du Montsec (Meuse).

Le carré français des victimes civiles de Gerbéviller

Seul carré français des victimes civiles proposé à l'inscription pour le front français, il participe à la connaissance d'un fait relatif aux combats dits de la Trouée de Charmes (23-25 août 1914). Il représente également les villes ou villages dits « martyrs » dont les populations ont été meurtries par les combats, et participe à cette symbolique jusqu'en 1940.

Sa valeur immatérielle est forte. S'il participe aux notions de statut des victimes civiles, de culte immédiat des morts (octobre 1914), s'y ajoute la notion de ville dite « martyre » dans l'inconscient français et, ce jusqu'en 1940. Malgré les crimes commis par les troupes allemandes, Gerbéviller a accepté et conservé après la guerre un cimetière militaire allemand en face de la nécropole militaire française.

Le secteur de Pierrepont

Cet ensemble funéraire se compose de deux éléments : la nécropole nationale française et le cimetière militaire allemand, tous deux liés à la bataille dite des frontières mais aussi à la présence dans cette ville d'arrière-front allemand (1914-1918) d'hôpitaux.

La nécropole nationale française

Cette nécropole possède une valeur historique indéniable, elle participe à la connaissance des faits d'un épisode de la bataille des frontières (août - septembre 1914), et des combats dits « de la Bataille de Pierrepont-Bazailles » (22 août 1914).

Sa valeur monumentale symbolique dit la volonté après la guerre, de la population de Pierrepont de garder sa nécropole et de la doter d'un monument voulant rivaliser avec le monument du cimetière allemand élevé en 1916. Et pour ce faire, la cheminée de l'usine détruite est démontée et transformée en lanterne des morts.

Son inscription dans le paysage rural de Pierrepont, et sa localisation à l'opposé du cimetière allemand, participent à la notion commune du traitement de la mort de soldats et de prisonniers (français, russes, britanniques, roumains) et de civils (belges). Son implantation frontalière et le regroupement des corps après-guerre en font un site multinational. Elle fait l'objet de commémorations régulières (22 août ; 11 novembre).

Le cimetière militaire allemand

La scénographie, l'architecture et l'esthétique funéraires de ce cimetière font de cet élément un site exceptionnel. En son centre, un monument, érigé en 1916, forme une arche en pierre de Jaumont surmonté d'un lion veillant. Aujourd'hui ce monument est unique sur le front ouest, il répond dans la même enceinte à un monument régimentaire conservé dans ce site.

À l'origine cimetière mixte (franco-allemand), ce cimetière, outre sa valeur historique, participe à la notion en temps de guerre du traitement commun de la mort entre belligérants en zone d'occupation (1914-1918).

Comme la nécropole française située sur l'autre rive de la Crusne, il fait l'objet de commémorations régulières comme la nécropole française voisine. En effet, la population reste attachée à cet ensemble funéraire. Cette dernière et la municipalité s'opposèrent au lendemain de la guerre, par pétition, au regroupement de ces deux cimetières qui ont été finalement maintenus.